L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : No 73, rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 9 OCTOBRE 1863. — Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS;
VENDREDI MATIN, 9 OCTOBRE.

Ventes à Domicile de ce jour.

Par G. Lecomant, à son magasin d'encan, rue de Chartres—grande vente de marchandises sèches nouvellement importées—Aussi, mantonnet en drap.

Par Hoffman & Marks, à leur magasin d'encan, rue de Chartres—grande vente de marchandises sèches, chaussures, chapeaux, &c.

Par R. Scott, au numéro No 64, rue de la Vieille Levée—vins, eaux de vie, liqueurs, huile, champagne, &c, &c.

Par B. Turpin, à 10 1/2 heures, au magasin de M. B. Napias, No 30 rue de la Vieille-Levée, vins rouges en barriques, vermouth, huile, champagne &c.

Par E. M. Jacobs, à 10 heures, encoignure Louisa et Good, 3me District—chevaux et mulets.

Par J. B. Creon: à 1 1/2 heures, à son magasin d'encan, rue Royale, No 96—meubles.

Par D. E. Murphy, à 10 heures, au poteau No 16, 1er District—drôlesse.

Nouvelles par la voie du Sud

Extraites des journaux du 27 et du 30.

La situation devant Chattanoga—Occupation de la Montagne Lookout par les Confédérés.—Les troupes fédérales à la ration.—Assaut sur les lignes confédérés repoussé—Capture de fédéraux près de Cleveland—Nouvelles de la Virginie et de Charleston.

Le *True Delta* a reçu des journaux de Mobile du 27 et du 30 septembre qui contiennent les dépêches suivantes :

Affaires devant Chattanooga.

Atlanta, 26 septembre.—Nos lignes s'étendent autour de Chattanooga à portée d'attaque. Nos forces sont bien postées sur le front et il a abondance de provisions.

Mercredi soir notre cavalerie a occupé le défilé Cooper, dans la montagne Lookout, à 12 milles de Chattanooga. Cette nuit la Wheeler a fait une reconnaissance vers la montagne Lookout, y a trouvé une force d'infanterie de l'ennemi et l'a chassée de la montagne est main tenant occupée par Longstreet. On voit très bien de là les opérations de l'ennemi.

Rosecrans a sur la route qui conduit à Chattanooga deux lignes de défense, 600 yardes de distance l'une de l'autre. Ces lignes sont couvertes d'hommes. Il a sur la riviere un pont de bateaux encombré de wagons. On ignore s'il fait entrer des provisions dans Chattanooga ou s'il en fait sortir. On croit qu'il les fait venir au fur et à mesure de ses besoins.

Longstreet commande la rivière et le chemin de fer au dessous de Chattanooga.

Le général Hood allait bien jeudi. Notre perte en tués et blessés ne dépasse pas 12,000 les yankees ont perdu en tués, blessés et prisonniers vingt huit mille hommes. Deux bouleaux yankees sont en notre possession avec 1800 blessés. Les hurrrahs de l'ennemi ne contenaient que du pain de munitions. Les prisonniers ont dit qu'ils étaient depuis dix jours à courtes rations.

Les ponts sur la branche orientale du Chickamauga sont réparés et les trains iront demain jusqu'à nos lignes.

Atlanta, 27 septembre.—Des officiers de la division Hood arrivés par le dernier train, qui est parti hier matin de la Montagne Lookout, disent que cette importante position est maintenant occupée par la division Hood, que commande Jenkins.

On ne suppose pas que l'assaut soit donné, car nous commandons la situation et nous n'avons pas besoin de faire de sacrifices inutiles.

Jeudi soir, 24.—L'assaut fait contre nos lignes deux tentatives, dans lesquelles il a été repoussé jusqu'à sez retranchements.

Au départ du train de la station de Burnt Bridge, ce matin, on entendait une forte canonnade On a reçu d'autres nouvelles d'un caractère encourageant mais qu'il n'est pas prudent de divulguer. M Adair écrit de Kingsold, à la date d'hier, au journal *Confederacy* que Wheeler est de l'autre côté de la riviere et que Forrest est vu et doit être.

Un officier confédéré qui vient d'arriver après avoir été blessé et fait prisonnier sammedi puis détenu jusqu'à lundi dans un hôpital yankee et délivré par la cavalerie de Forrest, dit avoir vu Rosecrans à midi, sans aucune trace de blessures.

Dimanche soir on a aperçu des fusées vers Harrison et les Yankees ont dit que c'était Burnside avec 40,000 hommes de renforts.

Une force confédérée considérable était devant Chattanooga et Harrison.

Dernières dépêches.

Atlanta, 29 septembre.—Nous ne pouvons avoir aucune nouvelle positive de l'armée de Bragg. On n'y admet aucun correspondant de journal.

Une dépêche du quartier maître du général Hood à la presse associée dit que le docteur ne veut pas encore laisser approcher personne de ce général dont la blessure est grave.

Atlanta, 29.—Des trains chargés de blessés et de prisonniers sont arrivés ce soir de Chickamauga. Les prisonniers viennent de Cleveland, et ils ont été capturés par notre cavalerie entre Cleveland et Lookout.

Des passagers rapportent que l'ennemi a fait, dimanche soir, une tentative contre nos lignes et qu'il a été repoussé.

Des wagons passent constamment sur le pont de bateaux et entrent dans Chattanooga.

Les Yankees ont maintenant trois lignes de défense et en construisent une quatrième. Il n'y a pas d'indices d'un engagement prochain.

De la Virginie.

Richmond 26 septembre—Des avis de l'armée de la Virginie du Nord portent que les troupes sont dans un état excellent et prêtes pour la bataille qui doit attendre incessamment les Kapitan.

On amène chaque jour de petites escouades de prisonniers et de déserteurs.

On dit que le bateau parlementaire est ce soir à City Point.

Richmond 29 septembre—Cette journée a été la plus calme qu'on ait eue depuis quelque temps. On n'a pas reçu une ligne de nouvelles de la guerre. Des passagers arrivés par le train de Fredericksburg disent que tout est tranquille dans cette direction.

De Charleston.

Charleston 26 septembre—Les yankees ont très peu travaillé à leur batterie aujourd'hui. Notre feu les forçant de se tenir à couvert.

Nos mortiers de l'île Sullivan tirent admirablement, les bombes ont lancées avec justesse et tombent au milieu des batteries de l'ennemi

Il y a encore un nouveau mouvement dans la flotte ; on suppose que Farragut visite chaque batiment

LES TABACS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

L'année dernière, le gouvernement français avait reçu du gouvernement de Washington l'autorisation de faire prendre à Richmond les tabacs achetés pour le compte du gouvernement français. Cette année, les navires de guerre français envoyés pour surveiller l'embarquement des tabacs à Richmond se sont vu refuser l'entrée de la riviere James par la flotte fédérale.

Le gouvernement de Washington aurait déclaré que les choses ayant changé d'aspect, il ne pouvait plus accorder la même autorisation que l'année dernière. Cette question restera, sans doute en suspens jusqu'à ce que le ministre français ait reçu de nouvelles instructions de Paris.

Méprise sur méprise.

Il y a en une erreur évidente, dit le *Picayune*, dans la nouvelle (venant des Bermudes par New York) relative au *Gibraltar* qui aurait été coulé bas par méprise dans le port de Charleston, avec un précieux chargement de pièces d'artillerie. Un seul steamer a été coulé bas dans ce port, sous des circonstances semblables à celles qui ont été rapportées, ce cela dans la matinée du 31 août. Le transport à vapeur *Sumter* revenant de l'île Morris avec le 23e régiment de la Georgie, qui avait été relevé, quand il fut attaqué par méprise par les batteries de Sumter en feu de laquelle il coula. Nous citons d'après un télégramme de Charleston. Le correspondant de Charleston adresse à l'Atlanta *Intelligencer* à peu près la même version. Quant au *Gibraltar*, le *Mercury* du Nord a les mêmes faits annonce que ce steamer avait forcé le blocus à Wilmington. Nous trouvons en outre, dans les journaux de Boston l'article suivant au sujet du *Gibraltar* :

" M. Cutting, surintendant des Aquarial Gardens de Buckley, est revenu à Boston, il y a quelques jours, d'un voyage qui il avait fait aux Bermudes. Il y avait vu le fameux navire corsaire, le *Gibraltar* ci devant le *Sumter*, qui arrivait d'Angleterre avec une cargaison composée en partie de deux énormes canons, pesant chacun 27 tonnes et portant des boulets à poulet d'acier de 720 livres. Le *Gibraltar* voulait transformer ces canons à bord de quelque courrier de blocus, mais on lui a refusé à Bermuda une machine capable de les soulever pour les faire passer sur une autre steamer, et le *Gibraltar* fut obligé de courir lui-même les chances de blocus pour rendre ces pièces à leur destination. Avant le départ de M. Cutting, un courrier de blocus était arrivé de Wilmington avec la nouvelle que le *Gibraltar* avait heureusement forcé le blocus, et déposé à Wilmington les deux énormes pièces de canon qui devaient déjà être arrivées à Charleston.

Il est de là que le navire coulé dans le port de Charleston n'était pas le *Gibraltar*, ci-devant *Sumter*. Le steamer coulé est probablement quelque transport de ce nom, employé comme aviso par les autorités navales de ce port.

CHRONIQUE LOCALE.

FORMATION D'UN REGIMENT.—Le colonel Kilbury invitant les citoyens qui sont sujets au usage à se joindre au premier régiment que l'on forme en ce moment, pour la défense de la Nouvelle-Orléans. Le lieu de conscription, dit le capitaine, doit être positivement mise en vigueur.

FAITES PROVISION D'EAU.—Le fleuve étant aujourd'hui plus bas qu'il ne l'a jamais été, et la Compagnie ne pouvant qu'à grand peine fournir l'eau nécessaire à la ville, les autorités ont donné l'ordre de fermer tous les hydrants, excepté ceux des camps et des hôpitaux. On ne les ouvrira que dans les cas d'incendie ou de nécessité absolue.

Le ordre, nous dit l'*Era*, a été lancé à la demande du colonel Hopkins, parce que beaucoup d'eau se perdait par négligence, le jour et la nuit, et que quand un incendie éclatait, les pompiers ne pouvaient pas s'en procurer en assez grande quantité.

CONDAMNATION.—M. McNamara a été condamné à cinquante piastres d'amende par le juge Algoin, pour avoir gardé somme sien un mulet étampé K. U. (Etats-Unis).

—Deux nègres qui s'étaient rendus coupables d'escroquerie au préjudice du quartier maître [il s'agit de rations] ont été condamnés à deux mois de détention au workhouse.

INTERROGATOIRE.—M. et Mme Bertche dont la maison (dans le Quatrième District) a été détruite récemment par un incendie, ont comparu, hier, devant le recorder Vennard, sous prévention d'incendie. Le magistrat, après avoir entendu plusieurs témoins, a remis l'interrogatoire à ce matin.

L'incendie a été fait par l'officier Gallagher.

ENQUÊTES.—M. Rumph a tenu, hier, quatre enquêtes, comme suit :

Dans la rue Vieille Levée, près Marigny, sur le corps de Pauline Figolo, âgée de deux ans et demie, morte de étranglement.

Dans la rue Bagatelle, près la rue St Jean Baptiste, sur le corps d'Elizabeth, esclave de cinquante ans, morte d'hydropisie. Elle appartenait à M. De Bour, des Opelousas.

Dans la rue Reilly, près Prieur, sur le cadavre d'Adélaïde Figuère, g. c. l., âgée de 34 ans. Verdict, fièvre congestive.

Sur le cadavre d'un blanc inconnu trouvé flottant dans le fleuve. Le défunt était vêtu en homme d'équipage.

INCENDIE.—Une maison située sur le Coteau de la Metairie et servant de dépôt de charbon a été détruite par un incendie, hier, à midi.

La neutralité au point de vue américain.

Le mouvement des hostilités entre les Etats-Unis et les Etats Confédérés entraîne chaque jour de nouveaux incidents qui soulèvent des questions de neutralité maritime. C'est là un des points les plus délicats du droit international. Le neutralité ne comporte pas, en effet, une rupture complète de relations avec les belligérants ; tant s'en faut. Les intérêts généraux du commerce, ceux des particuliers, les besoins des marchés, les contrats financiers internationaux veulent être respectés et doivent être protégés contre les atteintes que pourrait y porter l'état de guerre. Aussi est il impossible que de ces échanges et de ces transactions de toute nature ne résulte, sous une forme quelconque, un concours réel, apparent, soit au profit des belligérants, soit à certains d'entre eux. Toutes les nations reconnaissent ce principe. C'est donc sur la mesure de ce concours seulement que s'élèvent les contestations entre les neutres et les gouvernements en guerre, et l'intérêt le plus réel existe chez eu ce moment à établir quelles sont les doctrines qui ont été professées de tout temps à ce sujet par le gouvernement des Etats Unis, et qu'elles sont les limites que les Américains ont posées eux-mêmes à l'action des neutralités.

C'est une contestation survenue avec la France qui engagea, pour la première fois, le gouvernement des Etats-Unis à ne pas se contenter des textes de la loi commune en matière de neutralité maritime et à établir une législation spéciale La République étoilée était bien jeune alors : c'était en 1794 ; M. Genet, ministre plénipotentiaire de la république française aux Etats Unis, faisait armer dans le port de Charleston des corsaires qui commençaient et qu'il dirigeait de la côte sur le commerce anglais dans les îles Le gouvernement des Etats Unis s'élève vivement contre cette violation de sa neutralité, mais, en dépit des observations du pouvoir exécutif, M. Genet persista, et pour éluder les questions et les faire, une fois pour toutes, les règles internationales, le gouvernement des Etats Unis, dont Washington était alors président pour la seconde fois, saisit le Congrès de l'affaire. Des propositions du pouvoir exécutif et des discussions du pouvoir législatif sortit le *Foreign Enlistment Act* qui, reconstitué en 1818, mais sur les mêmes bases, commente par la jurisprudence de la cour suprême et des tribunaux, de plus, forme encore la charte des Etats-Unis dans les questions de neutralité maritime.

On qu'on doit remarquer avec soin, ce sont les circonstances d'où sortit cette législation. L'acte tut proposé et voté pour mettre un terme aux libertés que le ministre d'une puissance belligérante prenait sur le territoire des Etats Unis. Il est donc, dès l'origine, un caractère essentiellement restrictif et quelques mots sur les projets dont M Genet appuyait ses prétentions feront mieux ressortir cet impérieux caractère de la législation. En 1793, le ministre de la République française prétendait conférer au pouvoir exécutif, M. Genet persiste, et pour éclairer la question et la fixer, une fois pour toutes, les règles internationales, le gouvernement des Etats Unis, dont Washington était alors président pour la seconde fois, saisit le Congrès de l'affaire. Des propositions du pouvoir exécutif et des discussions du pouvoir législatif sortit le *Foreign Enlistment Act* qui, reconstitué en 1818, mais sur les mêmes bases, commente par la jurisprudence de la cour suprême et des tribunaux, de plus, forme encore la charte des Etats-Unis dans les questions de neutralité maritime.

Ce